

Nouvelles têtes pour les réformés

VAUD L'Eglise évangélique réformée s'est choisie un nouvel exécutif, optant pour des «artisans de paix».

PAR ANNE-SYLVE SPRENGER, PROTESTINFO

Instant crucial samedi dernier pour l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV). Suite aux longs mois de tensions entre leur exécutif (le Conseil synodal) et leur organe délibérant (le Synode), les membres avaient hâte d'en finir avec cette législature 2014-2019, jugée par beaucoup trop autoritaire.

Dans le parlement vaudois, la tension était à son comble, et ce, tant dans l'assemblée des

délégués que dans la tribune du public, remplie pour l'occasion. Avec pas moins de seize candidats à présenter, pour seulement sept postes à disposition (quatre laïcs et trois ministres), la matinée s'est égrenée au fil de longues et lourdes minutes, qui plus est dans une chaleur étouffante.

Ecrasant consensus

Peu avant midi, les résultats du premier tour tombaient. A la

surprise générale, alors que les divisions au sein de l'EERV s'étaient intensifiées au cours des derniers mois, six candidats se trouvaient plébiscités à une très forte majorité.

Les quatre postes laïcs ont ainsi été repourvus au premier tour, avec l'élection d'Anne Abruzzi (55 voix sur 76 bulletins valables), Perry Fleury (52 voix), Marie-Claude Ischer (51 voix) et Emmanuel Jeger (39 voix). Du côté des ministres, deux pasteurs ont également été choisis au premier tour: Jean-Baptiste Lipp (55 voix) et Vincent Guyaz (49 voix). Au deuxième tour, c'est le conseiller synodal sortant Laurent Zumstein, le seul ministre à s'être représenté, qui remporte l'élection avec 35 voix. En ressort un exécutif conséquemment renouvelé, avec notamment quatre nouvelles personnalités (hors Synode et hors Conseil synodal).

Changement de tonalité

«Une vraie volonté de changement s'est manifestée», commente alors Sylvie Arnaud, présidente du bureau du Synode, réélue quant à elle à la quasi-unanimité (73/76). Et de poursuivre: «Les votes se sont clairement portés en faveur d'un nouveau type de management.»



Le nouveau Conseil synodal de l'EERV. De gauche à droite: Perry Fleury, Emmanuel Jeger, Anne Abruzzi, Marie-Claude Ischer, Laurent Zumstein, Vincent Guyaz, Jean-Baptiste Lipp. EERV - GÉRARD JATON

Lors de la présentation des candidats, l'on avait d'ailleurs pu être frappé par la récurrence de termes comme «médiation», «gestion de conflit», «recherche du consensus» ou encore «bienveillance», qui revenaient en boucle dans les propos des uns et des autres, tel un leitmotiv obsédant. «Dans cette élection, les candidats ont en effet mis davantage en avant leurs compétences humaines», nous confirme encore Sylvie Arnaud.

Professionnalisme aguerri

Qu'on ne s'y méprenne pas! Il ne s'agit là pas de qualités purement personnelles d'ouver-

ture qui ont été plébiscitées, mais bien de savoir-faire professionnel en la matière, notamment chez les laïcs. Pour preuve? Anne Abruzzi est une avocate formée dans la médiation, Perry Fleury est directeur des ressources humaines, Emmanuel Jeger est consultant en management et coaching professionnel. Quant à Marie-Claude Ischer, choisie par ses pairs pour présidente du Conseil synodal, elle fait d'une part partie de l'équipe de direction du Centre d'accueil Malley-Prairie, en faveur des femmes et enfants victimes de violences domesti-

ques, et, d'autre part, de la commission de médiation de l'EERV depuis dix ans. Autant dire qu'elle est aguerrie à la gestion de crise.

Pour François Paccaud, secrétaire du bureau synodal réélu à 75 voix sur 76, cette nouvelle configuration «offre de belles perspectives en matière de travail en équipe. On a de solides compétences managériales chez les laïcs. Ainsi, les bonnes compétences sont dans les bons rôles.» Seul regret exprimé, la faible présence féminine. Là, n'était manifestement pas l'urgence du moment...

Un Nyonnais à l'exécutif

«J'aide les équipes et leurs managers à mieux travailler ensemble grâce aux nouvelles approches d'intelligence collective.» C'est ainsi que se présente, sur sa page LinkedIn, Emmanuel Jeger, l'un des quatre laïcs élus samedi dernier au Conseil synodal de l'EERV, par ailleurs membre du conseil paroissial de Nyon. Sa profession? «Coach certifié et facilitateur», dans une entreprise spécialisée précisément en coaching professionnel pour PME et grands groupes. Faudrait-il y voir un signe? Au vu des reproches adressés au dernier exécutif en raison de son manque de dialogue, la postulation de ce professionnel de la cohésion d'équipe et de la «gouvernance partagée» prend inévitablement des allures de candidature miraculeuse. De racines catholiques, ce Nyonnais d'adoption, âgé de 58 ans, fréquente depuis une vingtaine d'années les cultes protestants. L'une de ses volontés affirmées dans sa lettre de motivation quant à sa contribution à cette nouvelle législature? «Mettre en place, promouvoir et veiller à une gouvernance partagée», ainsi que «promouvoir l'unité dans la diversité». Un positionnement on ne peut plus rassurant.

Allaman sans président à la suite d'un recours

POLITIQUE Qui présidera le Conseil général allamanais? L'élection, lors du dernier Conseil, a fait l'objet d'un recours.

On prend les mêmes et on recommence. Et, pour la seconde fois, c'est le sort qui a décidé de l'issue de l'élection du président du Conseil général. En 2014, déjà, Anne Descuves et Olivier Croutaz s'étaient affrontés lors de l'élection à la présidence du Conseil général. Après une égalité de suffrages, c'est l'Allamanais qui l'avait remporté au tirage au sort. Cette fois-ci, le hasard – après deux tours infructueux – a profité à Olivier Croutaz, président du Conseil général depuis deux ans et demi. Mais Anne Descuves a fait recours de cette décision auprès du Conseil d'Etat.

Epouse scrutatrice

Jean-Luc Schwaar confirme qu'un recours a été déposé le 19 juin mais l'affaire étant en cours d'instruction, le chef du service juridique et législatif du canton de Vaud ne peut pas se prononcer en l'état.

Anne Descuves a fait recours pour deux motifs principalement: elle estime que la femme d'Olivier Croutaz, scrutatrice, aurait dû se récuser. D'autre part, et surtout, elle conteste le résultat de l'élection elle-même. «Mon nom officiel est Anne-Thérèse Descuves. Mon nom usuel est Anne Descuves. Le tirage au chapeau a porté chance à mon concurrent. Or, les bulletins avec mon nom usuel n'ont pas été pris en considération, ni au premier tour ni au deuxième», prétend-elle.

“
Les bulletins avec mon nom usuel n'ont pas été pris en considération”

ANNE DESCUVES
RECOURANTE

ficier est Anne-Thérèse Descuves. Mon nom usuel est Anne Descuves. Le tirage au chapeau a porté chance à mon concurrent. Or, les bulletins avec mon nom usuel n'ont pas été pris en considération, ni au premier tour ni au deuxième», prétend-elle.

Deux tours ont été nécessaires pour élire le président. Lors du premier, Anne Descuves obtenait 15 voix, Olivier Croutaz 14 et il y a eu deux bulletins nuls – avec une mention incomplète de l'identité de la candidate, apparemment (il est nécessaire d'inscrire le nom et le prénom complet). Sans majorité absolue, un deuxième tour a eu comme résultat une égalité des scrutins (15 voix pour chacun des candidats et à nouveau un bulletin nul).

L'Allamanais, qui avait présidé le Conseil général durant trois ans avant Olivier Croutaz, explique sa motivation à repartir pour un tour: «Plusieurs personnes m'ont sollicitée pour que je reprenne la présidence du Conseil général. J'ai toujours de l'intérêt pour la vie et la gestion d'une commune. J'ai terminé mes études. J'ai à nouveau du temps disponible et de l'élan pour jouer ce rôle.»

Le Conseil d'Etat devrait trancher en août. JOL

Prix artistiques Appel à candidatures

2019

Remise des dossiers : 10 septembre 2019

Conditions sur : nyon.ch regiondenyon.ch

Prix de la Ville de Nyon
Prix de la Région de Nyon
2 X 10'000.-

VILLE DE NYON
Région de Nyon